

Ban de Gasperich : un désastre écologique et urbanistique

déi Lénk s'est toujours opposé au projet du Ban de Gasperich. Ce dernier fait la part belle aux intérêts privés de quelques grandes entreprises, en sacrifiant à la fois les intérêts de la population et ceux de l'environnement. Les récents développements dans ce dossier confortent malheureusement cette analyse.

Le début de l'été 2017 a été ponctué par 2 événements importants relatifs au nouveau quartier du Ban de Gasperich.

Le mardi, 20 juin, la majorité DP-Déi Gréng a dévoilé aux habitants de Gasperich le futur parc du quartier, annoncé comme le nouveau poumon vert de la Ville. Cette nouvelle est, à première vue positive.

Toutefois, elle ne saurait cacher que quelques jours plus tard, c'est-à-dire lundi 26 juin, était inauguré en grande pompe le chantier du futur hyper-mall Auchan II. Trois fois plus grand que celui du Kirchberg, il doit attirer chaque année plus de 11 millions de clients.

Le parc qui cache la forêt

Les représentants de la majorité DP-déi Gréng n'ont pas mentionné ces chiffres lors de leur présentation du nouveau parc. Et pour cause : comme déjà à Kirchberg, l'écrasante majorité des 11 millions de clients d'Auchan II viendront en voiture, réduisant à néant l'apport écologique du futur parc. Comme le parc Kirchberg, celui du Ban de Gasperich servira de triste faire-valoir à un quartier à l'urbanisme digne des

années 1970, aux dimensions inhumaines, dénué de petits commerces indépendants, dont les avenues parsemées d'immeubles à bureaux surdimensionnés seront largement désertes le soir. Il ne cachera pas, surtout, le fait que la Ville n'a pas profité de la création de ce quartier pour construire ou faire construire un nombre conséquent de logements susceptibles de répondre, en particulier, aux besoins des jeunes familles à revenus faibles ou moyens.

Par ailleurs, la conception du parc du Ban de Gasperich, aussi généreuse soit-elle, ne manque pas de soulever une autre question : à qui appartiennent les terrains sur lesquels il sera aménagé ? À la Ville ? Dans ce cas, quelle est la contrepartie que la commune exige de la part des promoteurs en échange d'un équipement qui augmentera considérablement la valeur de leurs terrains ? Aurait-elle eu l'audace d'imposer aux promoteurs la construction de quelques logements à bon marché dans le quartier ? Ou les terrains du parc appartiennent-ils aux promoteurs ? Dans ce cas, quelle est la contrepartie que ceux-ci ont exigée de la part de la majorité DP-déi Gréng en échange de la belle opération de marketing politique que constitue la présentation du parc ? De manière plus générale, la majorité est-elle en mesure de dire combien de logements seront construits dans le Ban de Gasperich, quelle forme ils prendront et quel type de population ils accueilleront ?

A toutes ces questions, nous attendons toujours les réponses...